

# Manifeste

Avec l'adoption des Lois 25 et 83 qui transformaient profondément l'organisation des services au Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) par la mise en place de réseaux locaux de services et l'inclusion des organismes communautaires à ces réseaux, **nous nous sommes questionnés sur l'impact de cette inclusion sur les activités des organismes, notamment sur les pratiques alternatives qu'on y a développées et le type de rapport qu'on crée avec les jeunes qui font appel à nos organismes.**

Le présent manifeste émane de discussions et de rencontres de quelques centaines de personnes impliquées ou oeuvrant dans l'un ou l'autre des organismes communautaires autonomes jeunesse participant à INTERJEUNES. On y retrouvait des jeunes, des intervenantEs, des administrateurs/trices, des coordonnateurs/trices et des bénévoles. Ces discussions se sont déroulées tant aux niveaux national ou régional qu'au sein de plusieurs des organismes concernés et de chacun des regroupements nationaux.

De quoi avons-nous discuté ? Il convient de faire un court historique de la démarche.

Nous avons bien compris que les organismes ne seraient pas contraints de participer à ces réseaux de services mais le portrait qui se dessine apparaît tout de même inquiétant. Un nombre croissant d'organismes participera à ces réseaux et l'essentiel des montants au développement de l'action communautaire sera injecté dans ces réseaux. De plus, soumises elles-mêmes à la pression du ministère pour l'atteinte des objectifs fixés, les instances régionales et locales feront davantage pression sur les organismes pour la signature d'ententes. Enfin, c'est autour des programmes-services du ministère que s'articuleront les orientations dans chaque région et sous-région, ceux qui n'y participeront pas auront

moins droit au chapitre ainsi qu'aux budgets alloués. Ces programmes services définissent les services en fonction de problématiques et de priorités gouvernementales et les réseaux de services se constituent autour de chaque problématique ou priorité. **Qu'advient-il alors de notre objectif d'être adapté aux besoins des jeunes et de notre communauté ? Qu'advient-il de notre approche globale axée sur le potentiel des jeunes ? Qu'advient-il aussi de la place faite aux choix des jeunes dans nos organisations ?**

Les trois regroupements, à l'époque, ont convenu qu'il était nécessaire de « faire nos devoirs » sur cette question et de retourner voir « notre monde ». Grosso modo le but de cet exercice était de vérifier si « notre monde » partageait le point de vue et les inquiétudes que nous avions et de tracer la marche à suivre en conséquence.

## RECONNAISSANCE DES JEUNES

L'étincelle qui a permis la mise en commun de nos forces et de nos préoccupations est venue des jeunes eux-mêmes. **Ils nous ont dit : « Nous vous avons choisi parce que vous êtes comme vous êtes ; si vous changez, si vous devenez comme l'école, comme la DPJ, comme les CLSC, comme les autres, nous allons perdre ce que nous trouvons auprès de vous ».** Clairement, les jeunes nous ont rappelé à nos responsabilités envers eux.

[Manifeste du Loup Solidaire](#)